

Togo: Brève révolte à la Prison civile de Lomé



Le Chef de l'Etat togolais a gracié jeudi 1048 prisonniers. A Lomé, l'opération ne s'est pas déroulée comme une lettre à la poste. Les détenus qui n'ont pas bénéficié de la largesse discrétionnaire de Faure Gnassingbé ont manifesté leur colère.

C'est à une scène de révolte qu'on a assisté jeudi matin à la Prison civile de Lomé. Dans ce centre de détention, 454 prisonniers se sont retrouvés sur la liste des graciés.

Mais les détenus ont estimé que le chef de l'Etat devrait libérer plus de personnes pour minimiser le risque de contamination qui est très élevé du fait de la surpopulation qui caractérise la prison civile de Lomé.

{loadmoduleid 210}

Ils ont manifesté leur mécontentement ce jeudi dénonçant bruyamment les conditions de détention, d'hygiène, l'accès difficile aux soins de santé, une alimentation insuffisante d'un repas par jour au lieu de trois et de moindre qualité. Une situation qui risque de s'empirer avec la pandémie du Coronavirus.

« On parle de la distance d'au moins 1m entre les gens. Mais nous sommes entassés ici comme des sardines. Coronavirus va tuer... », a lancé un prisonnier avant qu'un autre ne renchérisse: « Qu'est-ce que nous nous avons fait aux

autorités et nos vies ne les préoccupent pas ? On parle tout de même de Coronavirus... ».

A Lomé, la prison a une capacité de 660 personnes dans le quartier des hommes. Actuellement, ils sont pourtant plus de 2200 détenus répartis dans une quarantaine de bâtiments. C'est plus de trois fois que ce qui était initialement prévu. Cette surpopulation rend les conditions de détention insupportables et inhumaines.

Au sujet de la pandémie du Coronavirus, rappelons que le Togo compte actuellement 39 cas confirmés sont détectés au Togo avec 17 patients guéris et 2 décès. 20 cas sont actuellement actifs.

{loadmoduleid 212}